

2013-10-23

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## SEPA devient une réalité au 1er février 2014 : les entreprises doivent se préparer dès maintenant

Le SEPA (Single European Payments Area) deviendra une réalité le 1er février 2014. A partir de ce moment les particuliers et entreprises de toute l'Europe payeront et seront payés avec les mêmes virements et domiciliations.

Le passage au SEPA n'entraine que peu de changements pour les particuliers. Les répercussions sont par contre plus importantes pour les entreprises, surtout concernant les domiciliations.

Aujourd'hui, les SPF Finances et Classes Moyennes/PME, la Banque Nationale et Febelfin ont tenu une conférence de presse commune pour éclaircir les changements apportés par le SEPA.

La Banque Nationale soutient et stimule le passage au SEPA dans notre pays. Dans ce cadre, elle suit de près les préparatifs des différents stakeholders (banques, entreprises, autorités, consommateurs). Si les préparatifs sont déjà bien avancés chez les grandes entreprises, il semble que les PME ne soient pas suffisamment conscientes de l'impact de SEPA.

Un appel commun en ce sens leur a été lancé ce matin en conférence de presse, de démarer sans délai leur préparatifs.

Pour plus d'information : http://www.sepabelgium.be/fr

N° d'entreprise: 0203.201.340

RPM Bruxelles